

Conditions Définitives en date du 24/03/2016



CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
Programme d'émission d'Obligations
de 4.000.000.000 d'euros

Emission d'Obligations à Coupon E3R+0.35% d'un montant de 100.000.000 Euros, arrivant à maturité le 29 mars 2018, en l'absence de remboursement anticipé.

Prix d'émission : 99,984%

TULLETT PREBON

*Le Prospectus de Base dont référence est faite ci-dessous (tel que complété par les Conditions Définitives) a été préparé en prenant en compte que, sauf dans les cas stipulés dans le sous-paragraphe (b) ci-dessous, tout offre d'Obligations dans un quelconque Etat Membre de l'Espace Economique Européen qui a transposé la directive 2003/71/CE (la "**Directive Prospectus**") (chacun un "**Etat Membre Concerné**") sera faite conformément à une exemption au titre de la Directive Prospectus, telle que transposée dans cet Etat Membre Concerné, de l'obligation de publier un prospectus pour les offres des Obligations. En conséquence, toute personne faisant ou ayant l'intention de faire une offre des Obligations pourra le faire uniquement :*

- (a) *dans des circonstances dans lesquelles il n'y a pas d'obligation pour l'Emetteur ou un Agent Placeur de publier un prospectus au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus au titre de l'article 16 de la Directive Prospectus, dans chaque cas, au titre de cette offre; ou*
- (b) *dans les Juridictions Offre Publique mentionnées dans le paragraphe 12 ci-dessous de la partie B, à la condition que cette personne soit une des personnes mentionnées au paragraphe 12 ci-dessous de la partie B, et que cette offre soit faite pendant la Période de l'Offre précisé à cette fin.*

Ni l'Emetteur, ni aucun Agent Placeur a autorisé, ni n'autorise, l'offre d'Obligations dans d'autres circonstances.

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des Modalités incluses dans le Prospectus de Base en date du 16 décembre 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le

numéro 15-630 en date du 16 décembre 2015) (qui constitue un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée (ce qui inclut les modifications apportées par la Directive 2010/73/CE dans la mesure où ces modifications ont été transposées dans un Etat-Membre) (la "**Directive Prospectus**").

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des Obligations (les "**Obligations**") et contient les termes définitifs des Obligations. Les présentes Conditions Définitives complètent le Prospectus de Base en date du 16 décembre 2015 relatif au Programme d'émission d'Obligations de l'Emetteur et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

Le Prospectus de Base est disponible sur les sites Internet (a) de l'Autorité des marchés financiers (AMF) (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (www.cmne.fr), et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés de l'Agent Payeur auprès duquel il est possible d'en obtenir copie.

- | | | |
|-----|--|--|
| 1. | Emetteur : | Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe |
| 2. | (a) Souche n° : | 119 |
| | (b) Tranche n° : | 1 |
| 3. | Devise ou Devises Prévue(s) : | Euro (EUR) |
| 4. | Montant Nominal Total : | 100.000.000 EUR |
| | (a) Souche : | 100.000.000 EUR |
| | (b) Tranche : | 100.000.000 EUR |
| 5. | Prix d'émission : | 99,984% du Montant Nominal Total |
| 6. | Valeur Nominale Indiquée : | 100.000 EUR |
| 7. | (a) Date d'Emission : | 29/03/2016 |
| | (b) Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | Date d'Echéance : | 29/03/2018 |
| 9. | Obligations Hybrides : | Non |
| 10. | Base d'Intérêt : | EURIBOR 3 MOIS + 0.35% par an Taux Variable |
| 11. | Base de Remboursement/Paiement: | Remboursement au pair |
| 12. | Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement/Paiement : | Non Applicable |

13. **Option de Rachat/de Vente :** Non applicable
14. (a) **Rang de créance :** Non Subordonné
- (b) **Date des autorisations d'émission :** Décision du Conseil d'administration en date du 27 avril 2015 et décision du conseil d'administration en date du 21 septembre 2015.
15. **Méthode de distribution :** Non syndiqué
16. **Agent de calcul :** CMNE

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX OBLIGATIONS

17. **Dispositions relatives aux Obligations à Taux Fixe :** Non applicable
18. **Dispositions relatives aux Obligations à Taux Variable :**
- (a) Taux variable EURIBOR 3 MOIS + 0.35%
- (b) Période(s) d'Intérêts: trimestrielle
- (c) Dates de Paiement du Coupon
- 29/06/2016
- 29/09/2016
- 29/12/2016
- 29/03/2017
- 29/06/2017
- 29/09/2017
- 29/12/2017
- 29/03/2018
- (d) Première Date de Paiement Du Coupon 29/06/2016
- (e) Date de Période d'Intérêts Courus : Date de paiement du coupon
- (f) Convention de Jour Ouvré : Convention de Jour Ouvré "Suivant"
- (g) Centre d'Affaires (Article 5(1)) : Non Applicable
- (h) Partie responsable du calcul du



(des) Taux d'Intérêt et du (des)
Montant(s) de Coupon (si ce Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe
n'est pas l'Agent de Calcul) :

- (i) Méthode de détermination du Taux Variable : Détermination du Taux sur Page Ecran
- (j) Détermination FBF : Non Applicable
- (k) Détermination ISDA : Non Applicable
- (l) Détermination du Taux sur Page Ecran : Applicable
- Référence de Marché EURIBOR 3 MOIS
 - Heure de Référence 11h
 - Date(s) de Détermination du Coupon 23/03/16, 27/06/16, 27/09/16, 27/12/16, 27/03/17, 27/06/17, 27/09/17 et 27/12/17
 - Source Principale pour le Taux Variable Page REUTERS
 - Page Ecran EURIBOR=
 - Banques de Référence Non Applicable
 - Place Financière de Référence de PARIS
 - Montant Donné 100.000.000 EUR
 - Date de Valeur 29/03/2016
 - Durée Prévue 2 ANS
- (m) Marge(s) : +0.35%
- (n) Taux d'Intérêt Minimum : Non applicable
- (o) Taux d'Intérêt Maximum : Non applicable
- (p) Méthode de Décompte des Jours : Exact/360

19. Dispositions relatives aux Obligations à Coupon Zéro : Non Applicable

20. **Dispositions relatives aux Taux d'Intérêt applicables aux Obligations Indexées :** Non applicable
21. **Dispositions relatives aux Bascule Automatique de Base d'Intérêt et Bascule Automatique de Taux d'Intérêt :** Non applicable
22. **Formule de Paiement Taux d'Intérêt :** Non applicable
23. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur l'Inflation :** Non Applicable
24. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indice :** Non Applicable
25. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Indice de Stratégie :** Non Applicable
26. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Action :** Non Applicable
27. **Dispositions complémentaires relatives aux Obligations Indexées sur Fonds :** Non Applicable
28. **Obligations Indexées sur Matières Premières :** Non Applicable
29. **Obligations indexées sur un Taux de Change :** Non Applicable
30. **Obligations indexées sur un Taux d'Intérêt Sous-Jacent :** Non Applicable
31. **Obligations indexées sur un Evènement de Crédit :** Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS A REMBOURSEMENT PHYSIQUE

32. **Obligations à Remboursement Physique :** Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT



33. **Option de Remboursement au gré de l'Emetteur :** Non Applicable
34. **Option de Remboursement au gré des titulaires d'Obligations :** Non Applicable
35. **Montant de Remboursement Final:** 100 000 euros par obligation de 100 000 euros de valeur nominale
36. **Formule de Paiement Final :** Non Applicable
37. **Bascule Automatique de Formule de Paiement Final** Non Applicable
38. **Montant de Versement Echelonné :** Non Applicable
39. **Montant de Remboursement anticipé:**
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Obligation payée(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 6.8), pour Illégalité (Modalité 6.10) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 9) : 100%
 - (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon : Applicable
 - (c) Montant(s) de Remboursement Anticipé Automatique (pour des raisons différentes que celles visées au (a) ci-dessus) pour chaque Obligation : Non Applicable
 - (d) Valeur de Marché Réduite des Coûts . Non Applicable
 - (e) Valeur de Remboursement Anticipé Plancher Non Applicable



DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX OBLIGATIONS

40. **Forme des Obligations :**

- (a) Forme des Obligations : Obligations dématérialisées au porteur
- (b) Etablissement Mandataire : Non Applicable

41. **PLACE(S) FINANCIERE(S) OU AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX DATES DE PAIEMENT POUR LES BESOINS DE L'ARTICLE 7.1 :**

TARGET, Paris

42. **Dispositions relatives aux Obligations à Libération Fractionnée : montant de chaque paiement comprenant le Prix d'Emission et la date à laquelle chaque paiement doit être fait et les conséquences, le cas échéant, des défauts de paiement, y compris tout droit qui serait conféré à l'Emetteur de retenir les Obligations et les intérêts afférents du fait d'un retard de paiement :**

Non Applicable

43. **Dispositions relatives aux Obligations à Remboursement Echelonné :**

Non Applicable

44. **Masse (Article 11) :**

Les noms et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :

Guy COURBOT
27, rue Jean Talmy
59130 Lambersart
France

Les noms et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :

Jacques DOOSE
8, allée des Peupliers
59133 Phalempin
France

Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.

45. **Le montant principal total des Obligations émis a été converti en euro au taux de [●], soit une somme de (*uniquement pour les Obligations qui ne sont pas libellés en euros*) :** Non Applicable

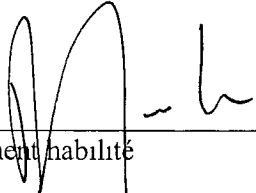
BJET DES CONDITIONS DEFINITIVES

Les présentes Conditions Définitives constituent les conditions définitives pour l'émission des Obligations dans le cadre du programme d'émission d'Obligations de 4.000 000 d'euros de Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

RESPONSABILITE

Monsieur Alexandre Saada accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe :

Par :  _____
Dûment habilité

PARTIE B – AUTRE INFORMATION

1. COTATION ET ADMISSION A LA NEGOCIATION :

- (a) Cotation : Euronext Paris
- (b) (i) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Obligations à la Cotation avec effet à compter de la Date d'Emission a été faite par l'Emetteur.
- (ii) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Emetteur, des Obligations de la même catégorie que les Obligations à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Non Applicable
- (c) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 250 EUR et 1 EUR/jour soit 980 EUR

2. NOTATIONS

Notations : Les Obligations émises dans le cadre du Programme ne feront pas l'objet d'une notation

3. NOTIFICATION

L'Autorité des marchés financiers, qui est l'autorité compétente en France pour les besoins de la Directive Prospectus, a fourni à la *Financial Services Market Authority* en Belgique un certificat d'approbation attestant que Le Prospectus de Base a été établi conformément à la Directive Prospectus

4. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf indiqué dans le chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Obligations n'y a d'intérêt significatif"

5. RAISONS DE L'OFFRE, ESTIMATION DU PRODUIT NET ET DES DEPENSES TOTALES

- (a) Raisons de l'offre
- Se reporter au chapitre "Utilisation des fonds" du Prospectus de Base
- (b) Estimation du produit net 99 981 500 EUR



(c) Estimation des dépenses totales ·

Sans objet, aucune dépense ne sera mise à la charge de l'investisseur

6. Obligations à Taux Fixe uniquement – RENDEMENT

Non applicable

7. Obligations à Taux Variable uniquement – Taux d'intérêt historique

Des informations sur le taux EURIBOR historiques peuvent être obtenues auprès de Reuters

8. Obligations Indexées uniquement – PERFORMANCE DU SOUS-JACENT (INDICE/ FORMULE/ AUTRE VARIABLE) EXPLICATION DE SON EFFET SUR LA VALEUR DE L'INVESTISSEMENT ET DES RISQUES ASSOCIES ET AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU SOUS-JACENT

Non applicable

9. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN : FR0013142510

Code commun : 138644316

Dépositaires : Euroclear France

Euroclear France agissant comme Dépositaire Central : Oui

Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme : Non

Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable

Livraison : Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Obligations : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe 4, Place Richebé 59000 Lille France

Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Obligations (le cas échéant) : Non applicable

10. PLACEMENT

S1 syndiqué, noms [et adresses] des Membres du Syndicat de Placement et engagements de souscription : Non applicable

Date du contrat de prise ferme :	Non Applicable
Nom et adresse des entités qui ont pris l'engagement ferme d'agir en qualité d'intermédiaires sur les marchés secondaires et d'en garantir la liquidité en se portant acheteurs et vendeurs et principales conditions de leur engagement :	Non Applicable Non Applicable
Etablissement(s) chargé(s) des Opérations de Régularisation (le cas échéant) :	
Si non-syndiqué, nom et adresse de l'Agent Placeur :	TULLETT PREBON 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75 008 PARIS
Commissions et concessions totales :	Non Applicable
Offre Non-exemptée	Non Applicable - Placement privé en France
OFFRES AU PUBLIC	Non applicable

